

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 6 juillet 2012

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du bureau de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis en bureau le vendredi 6 juillet 2012, au siège fédéral, à 8 heures 30, sur convocation écrite du président en date du 1^{er} juin 2012, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaients présents :

Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Roy COMPTE	Vice Président formation, études, recherche
Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication

Etait excusé :

Yves FOUCAULT	Président
---------------	-----------

Etait invité :

Yves OBIS	Membre du comité directeur
-----------	----------------------------

Assistait à la séance :

Michel CHOPINAUD	DTN
------------------	-----

Le président, excusé pour raison de santé, ne peut assister au bureau fédéral et charge le secrétaire général de présider la réunion. Le bureau souhaite au président un prompt et total rétablissement.

Henri MIAU, prenant les notes pour réaliser le PV, sollicite Roy Compte pour l'aider dans la tâche d'animation de cette réunion.

1°) Approbation du PV du bureau du 15 juin ; suivi des décisions :

Le PV, avec le contenu des propositions de décisions, est approuvé par le bureau. Le relevé des décisions a fait l'objet d'une consultation par mail auprès des 7 membres du comité directeur, non membres du bureau. Trois membres ont répondu. Les 4 propositions de décision recueillent de leur part un avis favorable, sauf pour les décisions 2 et 4 qui enregistrent deux abstentions.

2°) Point sur la réunion du conseil des présidents de ligues :

Roy Compte fait un point sur le déroulement de la dernière réunion du conseil des présidents de ligues. Il fait le constat très positif d'un engagement des présidents présents dans la réflexion sur la construction d'un projet fédéral.

Les deux groupes qui ont travaillé ont été complémentaires dans leur approche.

Les présidents de ligues présents ont exprimé leur souhait de poursuivre rapidement ce travail.

Jean Claude Wach exprime une certaine réserve sur le risque de placer cette instance, à laquelle s'ajoute celle des CD/CR, sur un rythme plus important que celui du comité directeur. Dans le projet initial, ce conseil devait s'autonomiser dans son fonctionnement et être limité dans ses regroupements à deux réunions par an. Il pose en parallèle le problème de la bonne répartition des missions entre les membres du Comité Directeur. Ce qui n'a pas été fait pour cette mandature.

Yves Obis souhaite rajouter le rôle essentiel des CDSA dans l'animation de la fédération sur le territoire. Il ne faudrait pas qu'on les oublie dans la valorisation des relations avec les ligues.

3°) Bilan des réponses sur le projet fédéral 2008-2012 :

Le secrétaire général a adressé un rappel pour que chaque membre du comité directeur s'exprime sur le projet fédéral 2008-2012 qui prend fin avec cette mandature. Il est dans l'attente des retours. Il proposera un document de synthèse à partir des réponses.

4°) Point sur le calendrier des réunions (bureaux, CD, présidents de CD/CR, conseil des pdts de ligues, AGE pour désigner la commission électorale) :

Modification du calendrier des réunions :

- Comité directeur de septembre. Compte tenu de l'engagement initial auprès du président de la ligue Nord Pas de Calais de déplacer le comité directeur à Dunkerque pour 20^{ème} anniversaire des rosales de Brédune, le comité directeur se tiendra le vendredi 28 septembre de 10h à 20h à Dunkerque. Le samedi 29 septembre, les membres du CD participeront aux festivités du 20^{me} anniversaire des Rosalies. L'hôtel a déjà été réservé.
- Bureaux : prochaines réunions : vendredi 12 octobre à Paris, vendredi 23 novembre à Paris, samedi soir 8 décembre et dimanche 9 décembre matin au CREPS de Reims (voir plus bas réunion des CD/CR).
- Conseil des présidents de ligues : la prochaine réunion est fixée au samedi 13 octobre à Paris. La FFSA ne prendra en charge que le repas du samedi midi.
- Réunion annuelle des comités départementaux et des ligues : elle est fixée au CREPS de Reims le samedi 8 décembre (suivi le samedi soir et le dimanche matin par le bureau fédéral)

Les membres du bureau renouvellent leur demande de voir programmés les bureaux un samedi et non un vendredi, compte tenu des charges professionnelles d'une partie de ses membres.

- Assemblée générale extraordinaire, pour valider la composition de la Commission électorale pour 2013 : elle est prévue, pour le principe le 28 septembre lors du comité directeur. Sans le quorum requis, elle sera reportée au samedi 13 octobre avant le conseil des présidents de ligues.

Deux autres personnes seront sollicitées pour compléter cette commission: Nathalie Catajar, médecin du haut niveau, Michael GHANEM, ostéopathe.

- AG électorale 2013 : elle sera déplacée au 5 et 6 avril à Meaux (à confirmer officiellement par Bruno Hennebelle). Comme cette AG se déroulera au-delà des 6 mois réglementaires qui suivent les jeux paralympiques, il conviendra de faire une demande de dérogation au Ministère des Sports.

5°) Bilan de la réunion des groupes de liaison FFSA SOF et FFSA APAJH :

- Groupe de liaison FFSA-SOF :

Henri MIAU et Roy Compte font état de la réunion du groupe de liaison qui s'est tenu au siège de SOF le 22 juin et qui a fait l'objet d'un PV adressé à tous les membres du comité directeur. Cette réunion s'est déroulée dans un climat convivial et a permis de connaître les quelques collaborations qui existent dans certaines régions et certains départements entre SO et nos instances déconcentrées. Il a été envisagé d'aborder au prochain groupe de liaison les façons de communiquer pour l'une et l'autre structure dans ces cas-là. Michel Ponchaut sera invité à y participer pour donner son avis comme VP communication de la FFSA.

Certains membres du bureau s'étonnent que SO ait fait parvenir un dépliant de promotion de SOF, mentionnant les accords entre la FFSA et SO, à un maximum d'établissements spécialisés et aux associations adhérentes de la FFSA.

Henri Miau adressera aux CDSA et aux ligues SA une enquête visant à mieux connaître les relations de travail avec SO sur le territoire.

- Groupe de liaison FFSA-APAJH :

Roy Compte, Henri Miau et Yves Obis font un résumé de la réunion qui s'est déroulée le 5 juillet au siège de l'Apajh.

- un échange très précis sur le projet de manifestations sportive SA, programmées entre le 8 et 20 octobre dans un maximum de régions et départements, au cours desquelles les établissements de l'Apajh seront invités, a permis aux représentants de la FFSA de mieux comprendre les circuits administratifs et de décision de nos partenaires de l'Apajh. En effet, la validation officielle de ce projet sera effective qu'après avis du CA de l'Apajh réuni en septembre prochain. La FFSA continue d'avancer sur son projet d'octobre avec un avis favorable de principe des représentants de l'Apajh
La fédération des Apajh souhaite qu'entre le 2 au 12 avril 2013, des opérations identiques soient organisées sous le double en tête Apajh-FFSA, dans le cadre de notre partenariat, dans cinq départements suivants : Nord, Aisne, Somme, Oise, Marne. A ces occasions un focus spécifique de communication sera effectué par l'Apajh, en lien avec la FFSA pour valoriser notre partenariat. Henri Miau prendra contact avec ces départements prochainement.

- Un autre point a été abordé : une collaboration dans le domaine de la formation. Ce sujet sera traité au prochain groupe de liaison.

- Commission Activités physiques adaptés et handicap psychique :

Jacques Roussel fait un point sur la réunion APA et handicap psychique qui s'est tenue au siège fédéral le 5 juillet. Un compte rendu sera réalisé. Le problème des licences pour cette population a été posé. Les nouvelles modalités qui remplacent la licence collective risquent de faire disparaître la licence dans ce secteur de pratique au SA.

Ont été présentées les avancées en Aquitaine, en Auvergne et en Ile de France. Il faut remarquer la présence de 3 handicapés psychiques à cette réunion pour témoigner de leurs attentes.

Jean Claude Wach confirme que le projet du Congrès de Reims sera abordé lors du prochain Comité directeur.

Le bureau renouvelle sa demande à la commission de voir publier par la FFSA un cahier spécifique autour de la problématique du Sport Adapté et du handicap psychique : quels contenus proposer, quelle adéquation entre la pratique du SA et le handicap psychique avec des témoignages variés.

Il devient urgent d'intégrer dans les règlements fédéraux et les règlements sportifs les éléments sur cette population grandissante au SA.

Sur le problème général de la population du handicap psychique, les membres du bureau font un constat sur le mélange de plus en plus important de cette population avec d'autres, plus « traditionnelles ou historiques », dans nos compétitions sportives. La FFSA est-elle arrivée au bout des 3 divisions ? Doit-elle revoir son dispositif de classement ?

6°) **Renouvellement du contrat d'assurance avec Allianz pour 2012-2013 :**

Le bureau s'était interrogé sur l'opportunité de renouveler le contrat avec Allianz pour l'année 2012-2013. Si la partie assurance satisfait actuellement la FFSA, celle liée au partenariat financier, par ses résultats concrets, ne semble pas répondre aux attentes espérées par la Fédération.

De multiples contacts ont été établis (notamment lors de la soirée des partenaires) devraient se matérialiser prochainement.

Un rendez-vous a été fixé en septembre avec la directrice du Développement Durable Allianz, pour identifier des postes de travail au sein de la compagnie qui pourraient être attribués à des sportifs de haut niveau de la FFSA.

Il faut souligner l'aide financière de « Mondial assistance » qui peut aller jusqu'à 12 000€, versés par Mondial à la FFSA pour prendre en charge des opérations liées à la « prévention santé ». C'est Valérie Link qui suit ce dossier.

Décision :

Le bureau reporte à la prochaine mandature l'opportunité d'un appel d'offre des contrats d'assurances de la fédération.

La Fédération sera vigilante sur la qualité du partenariat financier qui devrait sensiblement évoluer en 2013.

7°) Point de situation sur 3 ligues Sport Adapté:

- Situation du comité régional Réunion : la FFSA a reçu du président Bidois le document administratif et financier qu'il devait adresser à la fédération depuis plus d'un an. Valérie Link en a fait une analyse complète qui fait apparaître :
 - une situation de fond catastrophique du Comité bien que les comptes semblent plus « sereins » depuis quelques mois
 - une tendance du Comité à puiser dans le financement de ses actions pour assurer le fonctionnement du comité
 - des zones d'ombres sur le rôle du commissaire aux comptes, des manques d'éléments comptables,
 - des incertitudes relatives à des subventions du Conseil Général non encore versées qui peuvent fragiliser considérablement le Comité.

Le bureau, au vu de cette situation, estime que le Comité Régional doit rapidement être accompagné sur son projet de développement, l'organisation de son instance, la gestion de ses ressources humaines et financières. Il pense utile que le secrétaire général se déplace en septembre/octobre pour une mission d'accompagnement.

- Situation des Pays de la Loire :

Le président a reçu un dossier relatif à des erreurs graves de gestions du Comité régional au cours de ces derniers mois. La présidente, Claudine Lignel, est salariée d'une association SA adhérente à la fédération. Elle ne pouvait pas, statutairement, être également présidente de cette ligue ni membre du comité directeur fédéral. Elle a présenté sa démission pour ces deux fonctions électives. Une réorganisation de cette ligue est en cours.

- Situation dans la région Nord Pas de Calais :

Le président a été destinataire d'un courrier du président du CDSA 62 qui a exprimé son mécontentement sur le fonctionnement du Comité Régional et de la place du CDSA 62. Le président Foucault avait programmé une réunion le 5 juillet entre les CD 62 et 59, le comité du NPC et les représentants FFSA. Cette réunion sera reportée, le CDSA62 ne pouvant être présent le 5.

- Situation dans le Languedoc Roussillon et, surtout, difficulté de fonctionnement dans les Pyrénées Orientales.

Le DTN a été alerté par la situation préoccupante des PO au sein de la ligue Languedoc. Le président de la ligue estimerait que la fédération n'a pas fait le nécessaire pour aider ce département à se structurer. !.

Décision :

**La FFSA organisera en septembre, à Montpellier, une réunion de concertation avec le président de la ligue et du CD 66 pour examiner avec eux la situation. Seuls les présidents en activité des CDSA de la région seront invités à cette réunion. Les représentants de la FFSA à cette réunion seront Jacques Roussel et Michel Chopinaud. Roy Compte, comme membre du comité directeur, résidant dans cette région, assistera à cette réunion comme observateur
Henri Miau adressera un courrier à Philippe Lelard, président de la ligue pour l'en informer.**

8°) Informations sur la politique du ministère des sports :

Le DTN rend compte de ses deux réunions avec la ministre en charge des sports. La ministre a souhaité que les DTN fassent passer à leurs fédérations respectives un message clair sur la situation budgétaire qui les attend en 2013. L'année 2013 sera « très difficile ». « Mais les présidents ne seront pas abandonnés ». Des restrictions budgétaires et de personnels sont attendues à hauteur de moins 20 à 30%. Les masses globales des subventions pour 2013 seront connues dès septembre 2012.

Le DTN propose qu'à cette période, le bureau travaille déjà sur le cadre général du budget fédéral 2013 à la lumière de ces restrictions.

Il est à noter que la ministre se rendra prochainement à la projection du film « Adaptés » réalisé par Sebastiano Ayala sur le handicap mental au travers de la pratique du basket ball adapté. Cette projection se déroulera en avant première, avant les jeux paralympiques, le 17 juillet à la mairie de Paris. Un DVD de 52' sera disponible. Ce film est destiné à être acheté par un certain nombre de chaînes de TV françaises et étrangères qui le diffuseront dans leurs programmes.

Décision :

Le bureau propose qu'une commission ad' hoc, composée du président, du DG, de la DAF, du trésorier, du Vice président sport, soit constituée et travaille en septembre sur le cadre général du budget FFSA 2013, à la lumière des informations obtenues du ministre des sports au regard des projets de subventions envisagées pour 2013. Il tracera des orientations budgétaires à partir de priorités à établir parmi l'ensemble des activités fédérales.

9°) Bilan de la soirée des partenaires :

Michel Chopinaud fait un rapide compte rendu de cette opération qui dans l'ensemble s'est bien déroulée. Il a noté le côté convivial de cette soirée qui n'a malheureusement regroupé que très peu de monde (89 personnes sur 4000 invitations). La vente aux enchères n'a rapporté que 3 500€. Cette recette ne couvre pas les dépenses effectuées à cette occasion.

Décision :

D'un commun accord, le bureau souhaite que pour 2013, la FFSA conserve cette soirée traditionnelle des partenaires. Le format à définir.

10°) Point sur le déplacement des jeux de Londres :

- invitation à la cérémonie d'ouverture : quelques désistements ont été enregistrés. Les places vacantes ont été offertes à des partenaires de la FFSA. S'il reste encore une place vacante parmi les invités, le bureau donne son accord pour que la FFSA puisse inviter Virginie DREUX.
- invitation à la cérémonie de clôture : sur les 52 places d'invités par Handisport pendant 3 jours à la fin des jeux, 6 places ont été proposées à des partenaires de la FFSA. 2 partenaires financiers et 4 partenaires institutionnels (Apajh, Unapei, marie de Paris, ?) ont accepté.
- Délégation des sportifs français : 4 sportifs issus de notre fédération se sont vus confirmer leur sélection dans l'équipe paralympique. La délégation française comprendra au total 157 sportifs.

11°) Identité visuelle de la FFSA :

Michel Ponchaut fait le point sur le dossier de l'identité visuelle et les avancées de ses travaux, suite à l'AG d'Angoulême, à la discussion avec les présidents de ligues lors de la réunion du conseil des présidents de ligues. Il exprime son souhait de continuer à définir une méthodologie pour faire évoluer ce projet, de constituer un groupe de travail avec deux présidents de ligues (Claude Averseng et Joël Renault) qui ont accepté.

Les membres du bureau rappellent que, suite à l'AG, le comité directeur a exprimé son souhait de mettre en sommeil ce dossier jusqu'à la prochaine mandature. Et de profiter de cette période pour continuer la réflexion, en interne, sans recours à une agence extérieure et sans incidence sur le budget fédéral.

Décision :

La poursuite de la réflexion autour de l'identité visuelle de la FFSA est validée par le bureau. Michel PONCHAUT constitue le groupe de travail suivant: Claude AVERSENG, Joël RENAULT, JP MONCOUDIOL, Michel PONCHAUT. Ce groupe de travail fera un retour régulier de ses avancées et fera à l'issue des propositions concrètes, sans incidence sur le budget fédéral.

12°) Tableau de bord mensuel au 30 juin 2012 :

Jean Claude Wach fait un point rapide sur la situation financière de la FFSA au 30 juin. A ce jour, la FFSA enregistre 44 812 licences

13°) Affiliations-radiations :

Est affilié :

84/22 Athom 84000 Avignon

Est affilié sous réserve de compléter son dossier :

44/21 Nantes Etudiant club 44000 Nantes

Sont radiés :

82-01 ASA 82-

84/21 Aliza sporets 84000 Avignon

13°) Questions diverses:

- Litige Lucie Robert : la commission de conciliation du CNOSF a rendu son avis le 29 juin 2012, après avoir entendu les représentants de la FFSA et la famille de Julie Robert. « Le conciliateur propose à madame Robert de s'en tenir à la décision contestée ». En conséquence, la commission de conciliation donne, à ce stade de la conciliation, raison à la FFSA dans cette affaire.
- Point sur la ligue Guadeloupe. Deux représentants de la nouvelle ligue Guadeloupe ont rencontré Henri Miau et Yves Obis le 5 juillet au siège fédéral. Ils ont pu exposer la situation de cette ligue en pleine structuration et développement.
- Participation de la ligue PACA au Congrès de l'Unapei en 2013 à Marseille. Le président de la ligue SA a sollicité le président de la FFSA sur la participation de la FFSA au congrès de l'UNapei 2013 à Marseille. Le secrétaire général lui fera un courrier.
- Recrutement de Bertrand Sebire :
La FFSA a décidé de recruter, sur un poste d'emploi Staps disponible attribué à la fédération, Bertrand Sebire, jusqu'alors vacataire de la FFSA, comme Cadre technique fédéral pour la Natation. Il est basé au pôle France de Poitiers.
- Affectation d'un emploi Staps à la Ligue Rhône Alpes :
La FFSA a proposé d'affecter un poste d'emploi Staps, disponible, à la ligue Rhône Alpes pour compléter l'encadrement de cette importante région qui ne dispose pas de cadre d'Etat.
- Prix Calvino : le groupe FFSA au sein du jury proposera d'attribuer le prix à la fédération française d'Equitation ou de Tennis de Table pour le prix des fédérations, et à deux associations sur les quatre en instances actuellement.
- Partenariat :
 - La FFSA vient de recevoir de ses partenaires : 10 000€ de la société Renault et 7 000€ de SFR
 - Allianz a signé un partenariat à hauteur de 5 000 euros dans le cadre d'une opération liée aux Jeux Paralympiques, abondés de 1 500 euros de l'agent Allianz de Toulouse, assureur de la fédération.

- Contrat de Françoise Le Jallé : une réunion se tiendra en septembre avec Yves Foucault, Patrick Bidot, Roy Compte et Henri Miau, pour déterminer le niveau de rémunération proposé à Françoise Le Jallé, principale formatrice du service formation de la FFSA.

La séance est levée à 16h.

Yves FOUCAULT
Président

Henri MIAU
Secrétaire Général